

L'emploi
au cœur
de l'action



“ **Créer une halle de produits frais
et de spécialités normandes,
place de la République** ”

> **Créer de nouveaux lieux d'attractivité**

La municipalité sortante n'a pas anticipé le départ du cinéma Pathé, de l'îlot Bellivet vers les Rives de l'Orne. Il est urgent que Caen maîtrise le foncier et lance une opération de reconstruction d'une galerie commerciale moderne d'hyper-centre, comme cela avait été fait il y a 30 ans avec le centre Paul Doumer. Pour le dynamisme du centre-ville, nous ne pouvons pas nous permettre de laisser de tels espaces à l'abandon.

Une halle de produits frais et de spécialités normandes, vitrine de notre terroir exceptionnel et lieu de rencontre et d'animation, manque aussi cruellement au centre-ville. La Place de la République, entre la Poste et le Conseil général, par sa taille, sa position au cœur de la cité et ses possibilités de stationnement, paraît tout à fait adaptée à l'accueil d'un tel équipement.

Le centre-ville de Caen doit aussi attirer du tourisme d'affaires. Si la ville n'a pas vocation à concurrencer Deauville et son CID, elle doit néanmoins disposer d'un outil adapté, à l'égal de villes voisines telles que Rouen, Rennes ou Le Mans. Il nous faut ainsi un centre de congrès

digne d'une capitale régionale, placé à un endroit stratégique et capable de conforter la fréquentation du centre-ville. L'ancien Palais de Justice place Fontette, vide dès 2015, pourrait accueillir un tel équipement dans sa partie centrale, le reste de l'espace étant partagé entre logements, hôtel et commerces.

Ce projet d'ensemble devra être accompagné de la création d'un nouveau parking souterrain sous les Fossés Saint Julien.

DÉVELOPPER UNE POLITIQUE DE MOBILITÉ COHÉRENTE QUI FACILITE L'ACTIVITÉ

La mobilité a toujours été une source de développement. Caen doit être reliée au monde.

La commission Mobilités 21 présidée par M. Duron a abandonné le projet de Ligne Nouvelle Paris Normandie qui mettait Caen à 45 minutes de Rouen et 1h15 de Paris. Seule la portion Mantes-Paris est désormais actée. Il faudra nous battre pour que le projet initial ne soit pas définitivement abandonné. Les études techniques doivent porter sur l'ensemble du projet, pas seulement sur Mantes-Paris. Des engagements avaient été pris, y compris par le Président de la République.

Il faut aussi obtenir des trains de qualité avec des conditions de confort modernes (connexion Internet, ...), bien avant 2025 comme on nous le propose aujourd'hui. De la même façon, si l'on